

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Assurances STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

Le groupe Assurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan Consolidé au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2021		
	brut	amortissements et provisions:	net
AC1 Actifs incorporels			
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	16 718 817	11 687 615	5 031 202
AC13 Fonds commercial	0		
	16 718 817	11 687 615	5 031 202
AC2 Actifs corporels d'exploitation			
AC21 Installations techniques et machines	19 100 148	14 282 587	4 817 561
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 588 291	2 870 934	717 357
	22 688 439	17 153 521	5 534 918
AC3 Placements			
AC31 Terrains et constructions	50 990 072	7 804 557	43 185 514
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	29 123 396	5 636 572	23 486 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	21 866 676	2 167 985	19 698 690
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	120 343 942	27 041 492	93 302 450
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	120 343 942	27 041 492	93 302 450
AC33 Autres placements financiers	783 244 950	7 718 893	775 526 057
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	33 545 594	6 761 941	26 783 653
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	732 607 952	650 502	731 957 450
AC334 Autres prêts	13 994 535	28 976	13 965 559
AC336 Autres	3 096 869	277 474	2 819 395
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 807 395	0	4 807 395
	959 386 359	42 564 942	916 821 417
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques			
AC510 Provision pour primes non acquises	10 828 524		10 828 524
AC530 Provision pour sinistres (vie)	241 887		241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	64 398 984		64 398 984
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	4 275 770		4 275 770
	79 745 165	0	79 745 165
AC6 Créances			
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	212 887 405	65 605 238	147 282 167
AC611 Primes acquises et non émises	20 077 328	0	20 077 328
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	149 399 159	57 582 040	91 817 119
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	43 410 919	8 023 198	35 387 720
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	18 565 350	7 429 407	11 135 943
AC63 Autres créances	40 945 285	1 402 258	39 543 029
AC631 Personnel	1 186 734	2 211	1 184 525
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	36 182 722		36 182 722
AC633 Débiteurs divers	3 575 829	1 400 047	2 175 782
	272 398 041	74 436 903	197 961 138
AC7 Autres éléments d'actif			
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	97 625 459		97 625 459
AC72 Charges reportées	18 069 351		18 069 351
AC721 Frais d'acquisition reportés	17 962 243		17 962 243
AC722 Autres charges à répartir	107 108		107 108
AC73 Comptes de régularisation Actif	37 933 315		37 933 315
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	36 209 863		36 209 863
AC732 Estimations de réassurance	439 332		439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 284 120		1 284 120
AC74 Ecart de conversion	1 993 494		1 993 494
	155 621 618	0	155 621 618
Total de l'actif	1 506 558 438	145 842 981	1 360 715 457

Bilan Consolidé au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES:	
CP1 Capital social ou fonds équivalent	23 076 930
CP2'- Réserves consolidées	335 510 084
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	358 587 014
CP6 Résultat consolidé de l'exercice	21 055 608
Total capitaux propres avant affectation	379 642 622
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	60
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	0
Total capitaux propres avant affectation	379 642 682
PASSIF:	
PA2 Provisions pour autres risques et charges	
PA23 Autres provisions	7 788 700
	7 788 700
PA3 Provisions techniques brutes	
PA310 Provision pour primes non acquises	107 487 095
PA320 Provision d'assurance vie	68 255 767
PA330 Provision pour sinistres (vie)	27 832 331
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	622 186 260
PA340 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)	243 587
PA341 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)	11 067 951
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	15 276 289
	852 349 281
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	20 206 533
PA6 Autres dettes	
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	22 412 291
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	10 739 338
PA63 Autres dettes	35 468 394
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	6 129 506
PA632 Personnel	10 319 712
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 178 977
PA634 Crédoeurs divers	9 840 199
	68 620 024
PA7 Autres passifs	
PA71 Comptes de régularisation Passif	28 767 508
PA711 Estimations de réassurance	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	28 767 508
PA72 Ecart de conversion	3 340 729
	32 108 237
Total du Passif	981 072 774
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 360 715 457

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2021</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
PRNV1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	331 913 494	36 323 798	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	484 337	-895 159	1 379 496
			332 397 831	35 428 639	296 969 191
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	48 265 380	0	48 265 380
PRNV2	Autres produits techniques	+	541 681		541 681
CHNV1	Charge de sinistres				
CHNV11	Montants payés	-	266 586 378	-14 972 893	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	16 485 139	634 608	17 119 747
			283 071 517	-14 338 285	268 733 232
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	-616 549	0	-616 549
CHNV3	Participation aux bénéfiques et ristournes		5 496 316	-331 184	5 827 500
CHNV4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	-	49 447 027	0	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	385 734	0	385 734
CHNV43	Frais d'administration commissions reçues	-	27 825 925	0	27 825 925
CHNV44	des réassureurs	+	0	9 331 139	9 331 139
			77 658 686	9 331 139	68 327 547
CHNV5	Autres charges techniques	-	10 480 807	0	10 480 807
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	+/-	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	5 114 116	12 090 399	-6 976 284

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2021</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2021</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	+	36 248 163	2 626 921	33 621 242
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	+	7 367 022	0	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+			
		7 367 022	0	7 367 022
Reprise de corrections de valeur sur				
PRV23 placements	+	0	0	0
Profits provenant de la réalisation des				
PRV24 placements et de change	+	246 483	0	246 483
		246 483	0	246 483
PRV4 Autres produits techniques	+	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés	-	14 635 403	-2 050 032	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-/	6 287 211	0	6 287 211
		20 922 614	-2 050 032	18 872 582
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	./-/	8 853 352	0	8 853 352
		8 853 352	0	8 853 352
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		81 982		81 982
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 588 040		6 588 040
Variation du montant des frais d'acquisition				
CHV42 reportés	./-/	0		0
CHV43 Frais d'administration	-	1 809 747		1 809 747
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	325	325
		8 397 787	325	8 397 462
CHV5 Autres charges techniques	-	665 792		665 792
CHV9 Charges de placements				
Charges de gestion des placements, y				
CHV91 compris les charges d'intérêt	-	1 091 584		1 091 584
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0		0
Pertes provenant de la réalisation des				
CHV93 placements	-	0		0
		1 091 584	0	1 091 584
Moins values non réalisées sur				
CHV10 placements	-			
Produits de placements alloués, transférés				
CHNT2 à l'état de résultat	-			
Sous total (résultat technique de				
RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)		3 848 557	576 564	3 271 993

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2021

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2021</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-6 976 284
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	3 271 993
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	
PRNT11	Revenus des placements	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	83 777 614
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	2 881 878
		25 792 298
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	2 319 078
		38 411 760
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	48 265 380
PRNT2	Autres produits non techniques	5 272 801
CHNT3	Autres charges non techniques	2 582 383
	Résultat provenant des activités ordinaires	21 878 900
CHNT4	Impôts sur le résultat	817 991
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	21 060 908
PRNT4	Gains extraordinaires	5 300
CHNT5	Pertes extraordinaires	-5 300
	Résultat extraordinaire	-5 300
	Résultat net de l'exercice	21 055 608
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)	
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	21 055 608
	Part du groupe dans le résultat consolidé	21 055 608
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	0

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES CONSOLIDE
AU 31/12/2021
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2021
<u>Engagements recus</u>	
cautions reçues	3 646 227
cautions agents généraux	2 575 000
TOTAL	6 221 227
<u>Engagements données</u>	
cautions données	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800
TOTAL	5 268 683

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2021
(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	
Encaissements des primes reçues des assurés	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes	0
Variation des espèces reçus des cessionnaires	1 028 867
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-60 715 666
Produits financiers reçus	89 125 877
Autres mouvements	-33 035 268
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	52 402 325
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-20 054 035
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	1 662 500
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	-19 656 410
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Encaissements suite à l'émission d'actions	5 000 000
Encaissements provenant des actionnaires	14 374 501
Dividendes et autres distributions	-6 510 084
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	12 864 417
Variation de trésorerie	45 610 332
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	52 015 127
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	97 625 459

1- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2021 d'une société mère « STAR Assurances » et d'une société filiale « La Lyre immobilière » sous contrôle exclusif avec taux de participation de 99,997%.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1 - STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

Identité :

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10 D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **E-mail** : star @star.com.tn
- **Site web** : www.star.com.tn

2 – la Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » créée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 20 000 0000 DT divisé en 2 000 000 actions de 10 D chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

2- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

3- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et sa filiale (La Lyre Immobilière) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe **STAR Assurances**, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le groupe « STAR Assurances » a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2021.

La consolidation de la société la Lyre fait apparaître un écart de première consolidation nul.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- **La Société mère : STAR**
- **La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE**

4- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

5- LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

6- COMPARABILITE DES COMPTES

L'obligation pour la Société mère de publier des états financiers consolidés a pris naissance avec la création en juin 2021 de sa filiale « La Lyre Immobilière », autrement dit avec la genèse, en 2021, de l'entité comptable dénommée "Groupe STAR Assurances", une entité qui n'avait pas d'existence en 2020.

En conséquence, il n'y a pas de colonne comparative dédiée aux chiffres correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

7- NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 décembre 2021 une valeur comptable nette de 5 031 201 dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette au 31/12/2021
Droit au bail	41 000	41 000	0
Logiciels	16 574 566	11 543 364	5 031 201
Autres actifs	103 251	103 251	0
TOTAL	16 718 817	11 687 615	5 031 202

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 décembre 2021 une valeur comptable nette de 5 534 918 dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette au 31/12/2021
Matériels de transport	886 962	621 287	265 675
MMB	3 588 291	2 870 934	717 357
AAI	10 704 985	7 439 387	3 265 598
Matériels Informatique	7 508 201	6 221 913	1 286 288
TOTAL	22 688 439	17 153 521	5 534 918

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent au 31 décembre 2021 une valeur comptable nette de 43 185 514 dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains STAR	11 863 299		11 863 299
Terrains Lyre Immobilière	10 041 596		10 041 596

Constructions STAR	23 754 377	7 783 565	15 970 812
Constructions Lyre Immobilière	5 012 500		5 012 500
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	20 993	297 307
TOTAL	50 990 072	7 804 557	43 185 514

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 93 302 449 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Actions Cotées	105 317 697
Actions Non Cotées	15 026 245
Valeur brute	120 343 942
Provisions	27 041 492
Valeur nette	93 302 450

AC33- Autres Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 26 783 653 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Actions Cotées	14 010 645
Actions OPCVM	16 058 509
Actions Non Cotées	2 519 166
Actions étrangères	957 274
Valeur brute	33 545 594
Provisions Actions	6 761 941
Valeur nette	26 783 653

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 731 957 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Emprunts obligataires	153 988 952
Emprunts indivis	150 000
Placements bons de trésor	340 000 000
Placements BTA	238 469 000
Valeur brute	732 607 952
Provisions obligations	650 502
Valeur nette	731 957 450

AC334- Prêts :

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 13 965 559 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Prêts au personnel	13 894 135

Prêts sur police vie		100 400
	Valeur brute	13 994 535
Provisions		28 976
	Valeur nette	13 965 559

AC336- Autres placements :

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 2 819 395 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Dépôt auprès de la TGT	3 061 681
Placements en devises	0
Autres dépôts	35 188
	Valeur brute
	3 096 869
Provisions	277 474
	Valeur nette
	2 819 395

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	1 411 455
Dépôts en garantie des PSAP	3 395 940
	TOTAL
	4 807 395

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques

Ce poste présente un solde au bilan de 79 745 165 dinars au 31/12/2021.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	10 828 524
Provision pour sinistres vie	241 887
Provision pour sinistres non vie	64 398 984
Prov. pour part. des ass. aux bénéfécies	4 275 770
	TOTAL
	79 745 165

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 décembre 2021 une valeur comptable nette de 197 961 139 dinars. Le détail de ces postes se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2021	Provision	Montant net au 31/12/2021
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe			
AC611 Primes acquises et non émises	20 077 328	0	20 077 328
Primes acquises et non émises brutes	25 455 256	0	25 455 256
Primes à annuler	-5 377 928	0	-5 377 928
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	149 399 159	57 582 040	91 817 119
créances sur les assurés et sur les intermédiaires	114 462 553	27 322 843	87 139 710
créances contentieuses	21 552 265	21 077 161	475 104
Autres créances	13 384 341	9 182 036	4 202 305
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	43 410 918	8 023 198	35 387 720
TOTAL	212 887 405	65 605 238	147 282 167
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance			
Rétrocessionnaires	251 975	59 117	192 858
Cédants	3 936 257	1 703 526	2 232 731
Cessionnaires	14 377 118	5 666 764	8 710 354
TOTAL	18 565 350	7 429 407	11 135 943
AC63 Autres Créances			
Personnel	1 186 734	2 211	1 184 525
Etat, orga. sécurité sociale	36 182 722	0	36 182 722
autres débiteurs divers	3 575 829	1 400 047	2 175 782
TOTAL	40 945 285	1 402 258	39 543 029
TOTAL GENERAL	272 398 040	74 436 903	197 961 138

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 une valeur comptable de 97 625 459 dinars et se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2021
Avoirs en banque	97 622 189
CCP	-10 988
Caisse	14 258
TOTAL	97 625 459

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 une valeur comptable de 18 069 351 dinars et se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2021
Frais d'acquisition reportés	17 962 243
Autres charges à répartir	107 108
TOTAL	18 069 351

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 une valeur de 37 933 315 dinars et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	36 209 863
AC732 Estimation de réassurance	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	
Charges constatées d'avance	554 020
Autres produits à recevoir	16 355
Commissions à recevoir	713 745
TOTAL	37 933 315

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

1-1 Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2021, à 23 076 930 dinars, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres de la société filiale lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

1-2 Réserves consolidées

Les réserves consolidées concernent la société mère et se détaillent comme suit :

	Montant au 31/12/2021
Primes liées au capital	126 623 070
Réserves Légales	2 307 693
Autres réserves	43 410 705
Résultats reportés	163 168 616
TOTAL	335 510 084

1-3 Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2021 à 60 dinars.

❖ PA2-Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2021 à 7 788 700 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal et provision pour litiges.

❖ PA3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2021 à 852 349 281 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021
Prov.pour primes non acquises	107 487 095
Prov.Mathématiques Vie	68 255 767

Prov.pour Sinistres à Payer Vie	27 832 331
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	622 186 260
Prov.Mathématiques des Rentes	9 651 053
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	243 587
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices et aux ristournes non Vie	11 067 951
Prov pour Egalisation décès	0
Prov pour risques en cours	5 625 237
TOTAL	852 349 281

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.

Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

La STAR a envoyé des correspondances aux banques partenaires demandant les éléments des reports effectués pour pouvoir évaluer la provision mathématique et la surprime conséquentes.

A ce stade la STAR a liquidé toutes les demandes d'indemnisation reçues suite à des dossiers décès sur la base des échéanciers initiaux. ».

❖ **PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 une valeur comptable de 20 206 533 dinars et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	5 926 933
Dépôts en garantie des PSAP	14 279 600
TOTAL	20 206 533

❖ **PA6- Autres dettes**

Les autres dettes totalisent au 31 décembre 2021 une valeur comptable de 68 620 024 dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2021
Siège, agents d'assurances et succursales	7 841 693
Autres Créditeurs	14 570 598
TOTAL	22 412 291

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2021
Rétrocessionnaires	363 999
Cédants	2 509 110
Cessionnaires	7 866 229
TOTAL	10 739 338

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2021
Dépôts et cautionnements reçus	6 129 506
Personnel	10 319 712
Etat, Organisme de sécurité sociale	9 178 977
Autres Créditeurs divers	9 840 199
TOTAL	35 468 394

❖ PA7- Autres passifs

PA71- Comptes de régularisation Passif

Ce poste présente un solde de 28 767 508 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021
Charges à payer	9 885 034
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	92 543
Intérêts de retard des traites	416 373
Intérêts sur les cautions	473 159
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	17 900 399
TOTAL	28 767 508

9 -NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT

1- Etat de résultat consolidé

L'état de résultat consolidé du groupe STAR Assurances est équivalent à l'état de résultat de la société mère STAR Assurances car la société « La Lyre Immobilière » a opté pour la capitalisation des charges de l'exercice courant vu que la société est encore en période de pré exploitation et ce en application des dispositions de la norme comptable tunisienne n°10 du système comptable des entreprises « Les charges reportées ».

2- Détail du résultat consolidé

Libellés	STAR	La LYRE Immobilière	Au 31/12/2021
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-6 976 284	0	-6 976 284
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	3 271 993	0	3 271 993
Produits nets des placements	22 892 772	0	22 892 772
Autres produits non techniques	5 272 801	0	5 272 801
Autres charges non techniques	-2 582 383	0	-2 582 383
Résultat provenant des activités ordinaires	21 878 899	0	21 878 899
Impôts sur le résultat	-817 991		-817 991
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	21 060 908	0	21 060 908
Gains extraordinaires	0		0
Pertes extraordinaires	-5 300		-5 300
Résultat extraordinaire	-5 300	0	-5 300
Résultat net	21 055 608	0	21 055 608
Part du groupe dans le résultat consolidé	21 055 608		21 055 608
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	0	0	0

10 -NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

La trésorerie du groupe a atteint au 31/12/2021 un montant de 97 625 459 dinars contre 52 015 127 dinars au 31/12/2020, soit une variation positive de 45 610 332 dinars.

Les flux de trésorerie du groupe sont classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie positif de 52 402 325 dinars.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie négatif de 19 656 410 dinars.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie positif de 12 864 417 dinars.

Groupe STAR ASSURANCES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I- Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **379 642 682 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 055 608 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2021, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA3- Provisions Techniques Brutes » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées

dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la

formation

de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 852 349 281 dinars au regard d'un total bilan de 1 360 715 457 dinars, ce qui représente 63% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuair inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuair,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans

la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2021, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 959 386 358 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 42 564 942 dinars, soit un montant net de 916 821 416 dinars, représentant 67% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

5. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la

connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 18/04/2022

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR

